

CDI du collège Marcel Pagnol. Bonnières-  
sur-Seine.

Projet  
documentaire  
2011/2015

Mme Poulingue, professeur-documentaliste

Novembre 2011.

## Sommaire

<u>I. Analyse de l'environnement.</u>	p.3
<u>II. Présentation du CDI.</u>	p.3
<u>III. Initiation à la recherche documentaire.</u>	p.8
<u>IV. Partenariats, projets et accueils de classes.</u>	p.10
<u>V. Animation / Ouverture de l'établissement.</u>	p.10
<u>VI. Promotion de la lecture.</u>	p.11
<u>VII. Information / communication.</u>	p.12
<u>VIII. Gestion du Centre de documentation et d'information.</u>	p.13
<u>Annexe : Les règles de vie du CDI.</u>	P.14
<u>Politique d'acquisition</u>	p.15

## **I. Analyse de l'environnement.**

Le collège Marcel Pagnol accueille des élèves provenant de plusieurs communes environnantes. Les caractéristiques de ce public sont : l'hétérogénéité, la forte proportion d'enfants issus de professions et de catégories socioprofessionnelles défavorisées ainsi que le nombre d'élèves demi-pensionnaires utilisant les transports scolaires.

Un peu plus de 660 élèves sont accueillis au collège. Une 3ème DP6 est proposée ainsi que diverses classes à projets (5ème médiévale, classe sport ...).

Une enquête menée par le professeur-documentaliste auprès des élèves de 6ème, au cours de l'année scolaire 2010-2011, montre que la fréquentation de la bibliothèque, même sporadiquement, n'est pas une habitude des élèves.

La spécificité du public a des conséquences sur les objectifs attribués au CDI. En effet, ces observations doivent être prises en compte lors de la mise en place de projets et lors du choix des acquisitions.

## **II. Présentation du CDI :**

Le CDI est géré par un professeur-documentaliste certifié à plein-temps (30h/semaine).

Le budget attribué au CDI pour l'année scolaire 2011-2012 est de 1200€ pour les abonnements et de 1915€ consacrés aux commandes (dont 915 € financés par le conseil général). Dans le but de renouveler le fonds du CDI, ancien et peu fourni, les crédits des disciplines non dépensés de l'année 2011 ont été reversés au CDI, ce qui a permis de faire une commande conséquente.

6 postes informatiques sont à la disposition des élèves au sein du CDI.  
L'utilisation de ces outils de travail est réglementée, sont autorisés :

- Les recherches demandées par les professeurs.
- Les recherches personnelles sur des thèmes validés par le professeur-documentaliste (en l'absence ou en complément des ouvrages papier).
- L'utilisation de BCDI.
- Les recherches concernant l'orientation.
- L'utilisation de Google earth.
- L'accès aux différents logiciels tel que le traitement de texte.
- L'accès au site du collège et à Pronote.

Les élèves doivent d'abord demander au professeur-documentaliste la permission d'utiliser les postes informatiques (en justifiant leur utilisation) puis, s'inscrire sur une feuille. Le logiciel VNC est installé sur les ordinateurs des élèves de façon à ce que le professeur-documentaliste puisse vérifier leurs utilisations. Des affiches informent les élèves de ces conditions d'utilisation. Il est rappelé, dans les règles de vie du CDI, que les élèves doivent respecter *la charte informatique et internet du collège*.

Lorsque les élèves ont besoin d'imprimer des documents, ils doivent les enregistrer dans un dossier, le professeur-documentaliste procède à l'impression après avoir vérifié le contenu. Cela permet d'éviter le gaspillage et de veiller à ce que seuls les travaux pédagogiques soient imprimés.

Le CDI est ouvert 30 heures par semaine de la façon suivante:

Le lundi de 8h30 à 17h (pause repas de 11h40 à 12h35).

Le mardi de 8h30 à 17h (pause repas de 11h40 à 12h35).

Le jeudi de 8h30 à 17h (pause repas de 11h40 à 12h35).

Le vendredi de 8h30 à 17h (pause repas de 11h40 à 12h35).

(sauf lors des séances d'initiation à la recherche documentaire (IRD) et l'accueil de classes en partenariat avec les professeurs des différentes disciplines).

Le CDI a d'abord été ouvert au début de la récréation du matin (le reste de la récréation étant réservé au ramassage du courrier, au passage à l'intendance pour le suivi des commandes et des achats et à la rencontre des autres professeurs) et entièrement ouvert à la récréation de l'après-midi.

Afin de répondre aux besoins des élèves, le CDI est à présent ouvert aux deux récréations. Cela permet aux élèves de pouvoir emprunter plus facilement des ouvrages et de se détendre en lisant.

Pour venir au CDI, les élèves doivent se ranger dans la cour à 8h40, 10h45, 12h35 et à 15h10, la documentaliste vient les chercher. Un emplacement réservé aux élèves venant au CDI a été créé à la rentrée 2011, ce qui facilite la prise en charge des élèves. Aux autres heures, les élèves viennent directement au CDI.

Le nombre maximum d'élèves accueillis par heure est de 25. Durant l'année scolaire 2010-2011, 18 élèves en moyenne ont été accueillis à chaque heure. L'afflux varie au cours de la journée.

Les élèves qui fréquentent le CDI se doivent de respecter les règles énumérées dans "les règles de vie du CDI". ( voir page 14). Celles-ci sont lues et signées par les élèves arrivant en 6ème et sont affichées devant le CDI et à

l'intérieur de celui-ci. En cas de non-respect de ces règles, les élèves doivent recopier ce document une fois.

Le nombre de prêts pour l'année scolaire 2010- 2011 est de **2113 ouvrages**. (Il était de 1327, l'année scolaire précédente.)

- 6ème : 1081
- 5ème : 530
- 4ème : 352
- 3ème : 42
- Professeurs et personnels du collège : 108

L'ouverture du CDI de 12h35 à 13h05 permet d'accueillir les élèves demi-pensionnaires sur le temps du midi.

Le planning hebdomadaire d'ouverture du CDI est affiché dans la vitrine située dans la cour, à la vie scolaire et devant la porte du CDI.

Le CDI est fermé aux élèves lors des séances d'initiation à la recherche documentaire (7h par semaine) et lors de l'accueil des classes pour des projets menés avec les professeurs de différentes disciplines.

Les élèves de 6ème-5ème viennent volontiers au CDI. Les plus grands, 4èmes et 3èmes sont moins utilisateurs de ce lieu. Ils ont, en effet, moins de disponibilités dans leurs emplois du temps. Cependant, lorsqu'ils viennent au CDI dans le cadre d'un projet, ils reviennent plus facilement durant leurs heures libres.

Les élèves fréquentent le CDI pour plusieurs raisons :

1. La majorité vient pour lire. Les bandes-dessinées rencontrent un grand succès mais les élèves sont aussi sensibles aux nouveautés mises en avant ainsi qu'à la sélection thématique. ( Ces ouvrages, étant sortis des rayonnages, sont mis en valeur et suscitent l'intérêt des élèves).

2 . Certains élèves viennent pour faire leurs devoirs. Cela leur permet d'être au calme, de se faire aider par le professeur documentaliste et de pouvoir utiliser les documents du CDI en complément de leurs cours.

3. D'autres élèvent viennent au CDI pour effectuer des recherches (sur internet et sur document papier).

4. Les élèves fréquentent aussi le CDI afin d'utiliser des documents ONISEP (orientation).

5. Les élèves viennent aussi utiliser les ordinateurs (traitement de texte, Google Earth...).

Le CDI du collège Marcel Pagnol est un lieu accueillant que les élèves aiment fréquenter. Cependant la vision d'un CDI réservé aux "intellectuels" persiste chez les plus grands, 4èmes et 3èmes. Les accueillir dans le cadre de projets en partenariat avec les collègues permet de franchir ce préjugé. L'achat d'ouvrages qui leur plaisent (bandes dessinées, livres centrés sur l'adolescence ...) est aussi un élément attractif.

Le CDI est composé d'une grande salle principale répartie en différents espaces : L'espace fiction (3 étagères de livres, 3 bacs à bandes-dessinées et 6 fauteuils), l'espace périodiques ( un meuble avec casiers), l'espace informatique (6 postes), l'espace documentaire (3 étagères), l'espace archives de périodiques

(1 étagère), l'espace orientation (un kiosque ONISEP), l'espace nouveautés (un meuble) et l'espace de travail (6 tables).

### **III. Initiation à la recherche documentaire.**

Tous les élèves de 6ème bénéficient d'une formation à la recherche documentaire. Celle-ci se déroule sur toute l'année à raison d'une heure tous les quinze jours en demi-classe.

Le but est de rendre les élèves autonomes et critiques dans leurs recherches d'informations. (compétence 7 du socle commun de connaissances et de compétences).

Les séances proposées aux élèves sont les suivantes :

#### **I. Savoir recourir au CDI pour répondre à une demande d'information.**

- Découverte du CDI, de ses espaces et du classement des différents documents.
- Lecture et explication des règles de vie du CDI. (palier 6 du socle commun de connaissances et de compétences : les compétences sociales et civiques, avoir un comportement responsables : connaître et respecter les règles de la vie collective. )
- Travail sur l'objet livre et la prise de références.
- Compréhension du fonctionnement des cotes du livre de fiction et documentaire.

#### **II. Acquérir une méthodologie simple de recherche grâce à un logiciel documentaire.**



- Utilisation du logiciel de recherche documentaire BCDI. Dans le cadre du b2i, validation du premier item « consulter des bases de données » du domaine 4 « s'informer, se documenter » pour les élèves de 6ème.

### III. Utiliser internet de façon raisonnée pour trouver l'information en ligne.

- Savoir effectuer des recherches sur internet : la compréhension du fonctionnement d'un moteur de recherche ainsi que l'analyse d'une page de résultats, la prise de références d'un site internet, la notion d'auteur, de références bibliographiques et du droit de l'information ...

Il est primordial de former les élèves à la recherche documentaire dès la 6ème. Ensuite, les recherches menées dans les disciplines permettent aux élèves de réinvestir ces connaissances, de se perfectionner sur certains points et de mettre en pratique les savoirs.

Les résultats de l'évaluation des connaissances sont plutôt positifs. Les élèves ont compris le contenu de la formation et ont, pour la plupart, bien appris leurs leçons.

Un bilan du comportement et de l'investissement de chaque groupe est remis aux professeurs principaux avant les conseils de classe du second et troisième trimestre.

## **IV. Partenariats, projets et accueil de classes.**

De nombreux projets et partenariats sont mis en place en collaboration avec les professeurs de différentes disciplines.

Un bilan du CDI présente en fin d'année scolaire les différents partenariats qui ont lieu dans l'année.

## **V. Animation / Ouverture de l'établissement.**

- Les informations fournies par les différents lieux culturels sont mises à disposition des enseignants et affichées dans le couloir devant la salle des professeurs. Une mise à jour est faite en fonction des dates des spectacles. Des documents à destination des élèves sont aussi mis à leur disposition sur le bureau du professeur-documentaliste.
- Le professeur documentaliste participe à la mise en place de l'histoire des arts dans le collège, acquisition d'ouvrages en rapport avec les thèmes choisis et participation au jury.
- Le professeur documentaliste, en collaboration avec des professeurs d'histoire géographie, participe à la semaine de la presse et des médias dans l'école proposée par le CLEMI. Un kiosque est mis en place dans le CDI afin de montrer la pluralité de la presse en France.
- Le professeur documentaliste participe à la journée porte ouverte du collège. Les élèves de CM2 ainsi que leurs parents sont reçus au CDI par le professeur-documentaliste. Les différents espaces sont ainsi repérés. Les objectifs de l'initiation à la recherche documentaire, la possibilité d'accueil

des élèves sur les heures libres et les projets menés avec les collègues sont présentés. La rencontre avec les parents est positive.

- Des travaux réalisés par les élèves dans différentes disciplines ont aussi été affichés au CDI (latin, allemand, arts-plastiques ...), cette mise en valeur du travail effectué est appréciée par les élèves.

## **VI. Promotion de la lecture.**

- Un cahier de suggestion a été mis en place pour les élèves. Une réponse est apportée à chaque demande, positive ou négative.
- Les élèves peuvent partager leur « coup de cœur » en matière de lecture, il est ensuite relayé sur le site du collège.
- Lors des prêts et des retours des documents, les élèves échangent avec le professeur-documentaliste sur les ouvrages et partagent des conseils de lecture...
- Le CDI est ouvert aux récréations afin que les élèves puissent plus facilement emprunter et rendre des ouvrages.
- Une enquête sur les pratiques de lecture des 6èmes est réalisée chaque année dans le cadre de l'IRD.
- Le CDI du collège participe au prix littéraire « les incorruptibles » dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Les exposés et les lectures sont mis en ligne sur le site de liaison du collège.
- La liste des nouveautés est mise en ligne sur le site de liaison du collège.

- Le professeur-documentaliste assure une veille régulière en littérature de jeunesse et participe aux salons du livre jeunesse.
- Une sélection thématique est proposée aux élèves. En fonction de l'actualité, un certain nombre de documents sont mis en valeur et peuvent être empruntés.

## **VII. Information / communication.**

Création d'un espace «actualité» dans la salle des professeurs. Les documents reçus sont déposés dans deux boîtes à archives, l'une concernant les offres de voyages linguistiques, l'autre concernant les sorties culturelles. Certaines affiches sont mises en avant. Si les informations concernent une discipline particulière, elle sont relayées par mail aux professeurs concernés.

Participation au site de liaison du collège. L'objectif est double : informer les parents de ce qui se passe au CDI mais aussi tenir informés les élèves ne venant pas le CDI et les amener à fréquenter ce lieu.

Les casiers ainsi que leurs boîtes mails sont utilisés afin de communiquer les informations aux professeurs. En effet, restant au CDI pendant les récréations, il ne m'est pas toujours possible de rencontrer mes collègues d'où le recours aux mails, même si la communication directe reste la plus efficace.

## **VIII. Gestion du Centre de documentation et d'information.**

- Accueil des élèves (Jusqu'à 25 élèves en fonction des heures. Les élèves qui veulent faire leurs devoirs sont acceptés mais ils ne sont pas prioritaires): aide à la recherche d'informations, aide à l'utilisation de l'outil informatique et impression des documents. Les élèves s'inscrivent en début d'heure, une copie est donnée à la vie scolaire.
- Réception du courrier et tri.
- Gestion des abonnements et bulletinage des périodiques.
- Préparation des commandes, catalogage et équipement des documents.
- Prêts et retours des documents. Gestion des retards.
- Rangement des documents rendus ou mal rangés par les élèves.
- Gestion courante des ordinateurs et de leur utilisation par les élèves.
- Veille documentaire (listes de diffusion, lettres d'information et consultation de sites professionnels).
- Mise à jour de la partie CDI du site de liaison du collège.
- Mise en archive des anciens numéros de périodiques.
- Correction de la base BCDI.
- Inventaire des fictions et des documentaires.
- Desherbage.

## Règles de vie du CDI, collège Marcel Pagnol.

*Le C.D.I. est un lieu calme, accueillant, agréable, confortable et propice au travail et à la lecture.*

- **Lorsque je suis au CDI, je peux :**
  - Lire (des mangas, des BDs, des romans, des périodiques ou des documentaires).
  - Faire mes devoirs à l'aide d'ouvrages du CDI.
  - Faire des recherches ou des devoirs sur l'ordinateur (je m'inscris sur la feuille)
  - Demander de l'aide à la documentaliste.
  - Emprunter des ouvrages pour les lire à la maison.

La durée des prêts est d'**une semaine** pour les bandes-dessinées, les mangas, les documentaires et les périodiques, et de **deux semaines** pour les romans.

Le maximum de prêts par élève est de **trois documents**.

- **Lorsque je suis au CDI, je dois :**
  - Poser mon cartable sur les étagères bleues, poser mon cahier de correspondance sur le bureau du professeur-documentaliste et m'inscrire.
  - Respecter le travail de mes camarades en étant calme et silencieux.
  - Respecter la charte d'utilisation de l'informatique et d'internet du collège.
  - Remettre les documents à leur place après les avoir consultés.
  - Remettre correctement ma chaise sous la table avant de sortir.
- **Lorsque je suis au CDI, je ne peux pas :**
  - Parler avec mes camarades.
  - Dégrader le matériel et les ouvrages.
  - Courir, manger, jouer.
- **Pour venir au CDI, je dois :**
  - Me ranger sur la file du CDI à 8h40, 10h45, 12h35 et 15h10, le professeur-documentaliste viendra me chercher.
  - Aux autres heures, je peux venir directement au CDI.

Mme Poulingue, professeur-documentaliste.

CDI du collège Marcel Pagnol. Bonnières-sur-Seine

# Politique d'acquisition

Mme Poulingue, professeur-documentaliste

### **I. Bilan de départ.**

Le fonds documentaire du CDI est plutôt ancien (voir annexe 1). Il est donc important de le renouveler. De plus, il est pauvre en ce qui concerne certains domaines. (Voir annexe 2).

Les élèves du collège sont très demandeurs de lectures, les ouvrages papier sont souvent consultés, que se soit pour la lecture-plaisir lors des heures de permanence ou encore lors des recherches demandées par les professeurs. Les élèves empruntent aussi beaucoup d'ouvrages (Voir annexe 3). Certains rapportent à leur domicile des documents pour les autres membres de leur famille. Le CDI est donc utilisé; pour certains, comme une bibliothèque municipale, lieu que ne fréquentent peut-être pas ces familles.

Lors des acquisitions, il est important de prendre en charge l'hétérogénéité des élèves accueillis au collège Marcel Pagnol, cela va de très gros lecteurs à des élèves plus faibles lecteurs. Les thèmes doivent aussi répondre à des attentes d'élèves de 6ème ainsi bien qu'à des élèves de 3ème.

Ainsi, il est intéressant de leur proposer une offre de lecture renouvelée régulièrement et qui suit les nouveautés des éditeurs jeunesse tout en comblant, au fur et à mesure, les manques en littérature classique.

L'objectif est aussi d'attirer des élèves non-lecteurs au CDI, pour cela, il est nécessaire de leur proposer une offre de lecture attractive. Dans ce but, la liste des nouveautés est publiée sur le site de liaison du collège et les nouveautés sont mises en valeur au sein de CDI.



Les acquisitions sont réalisées par le professeur documentaliste, en fonction de l'actualité éditoriale, des catalogues des différents éditeurs, de la lecture de sites et de revues spécialisées, de la fréquentation de salons du livre de jeunesse, des conseils d'autres collègues, de la discussion avec d'autres professeurs-documentalistes de collège, de la rencontre avec des représentants, du dialogue avec les élèves ainsi que grâce au cahier des suggestions.

Une enquête a été menée sur les élèves de 6ème (année scolaire 2010-2011). Il en résulte que les élèves fréquentent peu les bibliothèques, le CDI doit donc pallier cela. (Voir annexe 4)

## **II. Projets :**

### **1. Périodiques :**

L'abonnement à « La Hulotte » a été arrêté. En effet, ce périodique n'était pas consulté par les élèves. Celui concernant « images doc » a aussi été stoppé pour la même raison et pour la pauvreté de ses textes qui le rendait difficilement exploitable en recherche documentaire. L'abonnement à destination des professeurs d'histoire-géographie « Historiens et géographes » n'est plus financé par le budget CDI mais par les crédits de discipline depuis la rentrée 2011.

L'abonnement à « Je bouquine » a été remplacé par « D-lire ». Un abonnement au journal « l'actu » a débuté à la rentrée 2011. Cela permet d'intéresser les élèves à l'actualité grâce à un journal court, simplifié et adapté à un public de collégiens. Cela pourra aussi faire prendre aux élèves l'habitude de lire la presse. De plus, le contenu de ce journal peut être utile lors des recherches demandées par les professeurs. Un abonnement à « Citoyen Junior »

a aussi été pris, il s'agit d'un périodique qui sera très utile pour les recherches en éducation civique mais aussi pour les élèves intéressés par la citoyenneté. L'abonnement à la revue «virgule» a aussi été pris à la rentrée 2011. Elle est, en effet, une référence pour les professeurs de français et permet d'établir des travaux concernant la littérature. Un abonnement à la revue «Comment ça marche?», recommandée par les professeurs de technologies a aussi débuté en décembre 2011.

Les abonnements à destination des élèves sont :

Arkéo junior

Virgule

Citoyen junior

Le Petit Léonard

Géo ado

Wapiti

D-Lire

Okapi

Comment ça marche

Science & vie junior ( + les hors-séries)

Le Monde des ados

Je lis des histoires vraies ( + les hors-séries)

Supermax (fictions de qualité sélectionnées par l'éditeur «l'école de loisirs»).

3 périodiques en langues étrangères : I love english, i Vamos !, et Fertig... los !.

Les revues sur l'orientation, par secteur d'activité : Parcours (onisep).

Les périodiques sont très consultés sur place au CDI et sont aussi empruntés.

Les revues pour les enseignants pris sur le budget CDI et conservés dans les différents « cabinets » sont :

Revue EPS.

La Documentation photo ( histoire-géo).

Apisp. (Physique- Chimie).

Les revues à destination des enseignants conservées au CDI sont :

Les Cahiers pédagogiques (abonnement qui n'est pas pris sur les crédits du CDI).

TDC.

Inter-cdi (documentation), depuis la rentrée 2011.

## 2. Fictions :

Une analyse du fonds a été menée et a été complétée par un inventaire complet à la fin de l'année scolaire 2010-2011. Cet inventaire a permis au professeur-documentaliste de se rendre compte de l'ancienneté du fonds et de déterminer les manques en ce qui concerne la littérature classique recommandée au collège. Pour ce faire, *la liste d'œuvres de littérature pour la jeunesse recommandées par les programmes officiels de Lettres en 2002* sera utilisée ainsi que les catalogues fournis par les éditeurs. Un désherbage a aussi eu lieu simultanément. Les ouvrages les plus anciens, abîmés ou non adaptés à un public de collège ont été mis au pilon.

Dans un même temps, il s'agit d'acquérir les nouveautés éditoriales de la littérature jeunesse dont les élèves sont friands. En effet, les collégiens sont à

la recherche d'histoires actuelles mettant en scène des personnages de leur âge et traitant des problèmes de notre société.

Il sera aussi pertinent de développer le fonds de bandes-dessinées. Les classiques sont présents (Tintin, Astérix ...), cependant il faudrait acquérir des titres récents. Pour les séries, il faudra acquérir un ou deux numéros par commande en fonction du succès rencontré. Il en sera de même pour les mangas. Le format bande dessinée/ manga est pratique pour un CDI et les élèves sont très demandeurs de ce type de lecture.

Il est aussi nécessaire de développer l'acquisition de recueils de poésie des auteurs les plus connus. Cela permet notamment de pouvoir faire travailler les élèves sur la poésie lors du printemps des poètes.

Le fonds concernant les contes est dense, cela ne sera donc pas une priorité.

Des titres de théâtre contemporain seront à acquérir et les pièces de théâtre classique seront à compléter.

Le CDI ne dispose que de 4 albums, il s'agira de compléter ce type de document qui permet d'entrer dans la lecture grâce à un support connu des plus jeunes.

### **3. Documentaires :**

Le fonds des documentaires est vieillissant et présente des lacunes dans certains domaines.

Les priorités, du fait de ces lacunes, seront :

- La classe 000 : Les généralités, concernant particulièrement internet.

- La classe 100 : Des ouvrages philosophiques dans des collections adaptées au collégiens.
- La classe 200 : des ouvrages concernant la mythologie. ( En effet, de nombreuses recherches sur le sujet sont demandées par les professeurs de français en 6ème.)
- La classe 300 : Des documentaires traitant des thèmes de société sont à compléter.
- La classe 400 : Des documents concernant la langue française, les expressions ou bien des jeux avec les mots ... Des documents concernant la grammaire, l'orthographe et la conjugaison seront à acheter.
- La classe 500 : Des ouvrages concernant l'écologie et les énergies sont à acquérir afin de correspondre aux recherches demandées aux élèves par les enseignants.
- La classe 700 : Le rayon sur les arts plastiques est assez bien fourni, à compléter avec quelques artistes récents et contemporains cependant. Un certain nombre de documents sont achetés afin de correspondre aux thèmes retenus pour l'histoire des arts des élèves de 3ème.

Le fonds concernant la musique, la photographie, l'opéra, le théâtre est quasi-inexistant. De nombreuses commandes seraient à prévoir dans ce domaine.

- La classe 900 : Des documents concernant le moyen-âge sont à acquérir dans le cadre des recherches demandées par les professeurs de 5ème. Certains pays ne sont pas représentés en géographie.

Le professeur-documentaliste profite de la venue de divers représentants afin d'établir des commandes. Les prix étant réduits, cela permet d'acquérir un plus grand nombre d'ouvrages.

Des ouvrages "parascolaires" dans toutes les disciplines sont à acquérir pour que les élèves puissent revoir et approfondir, de façon autonome, les notions vues en classe. Ce type de document ne figure pas encore au CDI.

Des documents destinés aux professeurs sont à acheter ( sur la dyslexie, le b2i, le socle commun ....) notamment ceux proposés par le CNDP, cela permettrait de créer un espace pour les enseignants au CDI.

A plus long terme, il serait utile de commander des documents audiovisuels pour le collège. Cela permettrait aux enseignants de disposer d'outils de travail afin de présenter des œuvres aux élèves en toute légalité ( les œuvres seraient, en effet, prises à l'ADAV et à COLACO). Les œuvres pourraient aussi être prêtées aux élèves afin qu'ils puissent se faire une culture cinématographique.

Parallèlement à cela, un désherbage est mis en place. En effet, de très vieux livres, ne tenant plus qu'avec des adhésifs, restent au CDI. D'autres ouvrages contiennent des informations qui sont périmées. Des ouvrages équivalents devront les remplacer.

La liste des œuvres destinées au pilon sera soumise aux différents CA. Certains documents pourront être donnés à des associations.

Pour conclure, nous pouvons dire que le fonds du CDI souffre de multiples lacunes.

Pour remédier à cela, un effort sur plusieurs années est nécessaire.

En 2010 et 2011, le budget attribué au CDI était de 1200€ pour les abonnements et de 1915€ pour les commandes dont 915 € donnés par le conseil général. Une augmentation de ce budget, sur plusieurs années, permettraient d'accélérer la "remise à niveau du CDI".

Les crédits des différentes disciplines qui n'ont pas été dépensés en 2011 ont été transférés pour le CDI. Cela a permis d'établir une commande de 2000€. Celle-ci permettant de rajeunir le fonds du CDI.

## **Annexe 1 : Ancienneté du fonds.**

### **Répartition des ouvrages en fonction de leur date de parution :**

Avant 1985 : 791

De 1985 à 1990 : 338

De 1990 à 1995 : 426

De 1995 à 2000 : 382

De 2000 à aujourd'hui : 1502



## **Annexe 2 : Répartition du fonds documentaire par domaine.**

### **Documentaires :**

TOTAL : 1498

Classe 000 : 64 documents

Classe 100 : 15 documents

classe 200 : 51 documents

classe 300 : 113 documents

classe 400 : 112 documents

classe 500 : 197 documents

classe 600 : 130 documents

classe 700 : 226 documents

classe 800 : 160 documents

classe 900 : 430 documents

### **Fictions :**

TOTAL : 2218

Album : 16

Bande-dessinée : 465

Contes : 172

Théâtre : 67

Poésie : 45

Romans : 1453

**Périodiques :** 2292

## **Annexe 3 : Statistiques de prêt**

**Nombre total de prêts de septembre 2010 à mai 2011 : 2101.**

Orientation : 10 (le prêt reste exceptionnel, les documents sont à rendre rapidement)

Périodique : 655

Fiction : 718

Bandes dessinées : 264

Documentaire : 352

Autre : 102

## Annexe 4 : Enquête sur les habitudes de lecture des élèves de 6ème (2010-2011)

Une enquête a été menée auprès des élèves de 6ème afin de connaître leurs livres préférés, voici les résultats :

### *Mangas :*

- *Naruto.* (cité 18 fois)
- *One piece.* (cité 8 fois)
- *Bleach.* (cité 2 fois)
- *Ranma  $\frac{1}{2}$ .*
- *Fairy Tail.*
- *Monster Hunter.*
- *Death Noth.*
- *+Anima.*
- *Blue Dragon Ral Grad.*
- *Shuriken School.*
- *Love hina.*
- *Dofus.*
- *Kilari.*
- *Dragon Ball.*
- *Eye shield 21.*
- *Full metal alchemist.*
- *Rose Hip Rose.*
- *Letter be.*

### *Bandes-dessinées :*

- *Titeuf, Zep.* (cité 10 fois)
- *Les simpsons, Matt Groening.* (cité 2 fois)
- *Les naufragers d'Ythaq, Christophe Arleston.*(cité 2 fois)
- *Gaston Lagaffe, André Franquin.*(cité 2 fois)

- *Trolls/ Lanfeust de Troy*, Christophe Arleston (cité 2 fois)
- *Lou*, (cité 2 fois)
- *Asterix et Obelix*, René Goscinny et Albert Uderzo.( cité 2 fois)
- *Le Pari*, Tito.(cité 2 fois)
- *Les blondes*, Gaby et Dzack .
- *Les légendaires*, Patrick Sobral.
- *Les rugbymen*, Béka.
- *Les sisters*, Christophe Cazenove .
- *Sillage*, Jean-David Morvan.
- *Atalante*, Didier Crisse.
- *Toto*,Thierry Coppée.
- *Garfield*, Jim Davis.
- *Game Over*, Midam.
- *Léo et lola*, Marc Cantin
- *Les mini aventures de Marine*, François Corteggiani.
- *Pirates des 1001 lunes*, Christophe Alliel.
- *Nuit safran*, Christophe Arleston.

#### **Romans :**

- *Harry Potter*, J. K. Rowling (cité 9 fois)
- *La saga twilight*, Stepheny Meyer(citée 8 fois)
- *Ne vous disputez jamais avec un spectre*, Gudule (cité 6 fois)
- *Grand galop*, Benoît de Peloux.(cité 4 fois).
- *La quête d'Ewilan (cité 3 fois) , le pacte des MarchOmbres et les mondes d'Ewilan*, Pierre Bottero.
- *Le seigneur des anneaux*, Tolkien.(cité 3 fois)
- *Cathy's book*. (cité 2 fois)
- *Quatre filles et un jean*, Ann Brashares (cités 2 fois)
- *Percy Jackson, Le voleur de foudre*, Rick Riordan (cité 2 fois)
- *L'île du crâne, Maudit Graal*, Anthony Horowitz (cité 2 fois)
- *Et si c'était niais? Pastiches*, Pascal Fioretto.(cité 2 fois)
- *Bjorn le morphir*, Thomas Lavachery .
- *Meurtres à l'abbaye : 3 enquêtes au Moyen Âge*, Jacqueline Mirande.
- *Eragon*, Christopher Paolini.
- *L'ère des ténèbres*, A. J. Lake.
- *Naissance d'une étoile*, Laurent Secheret.
- *Chroniques des temps obscurs*, Michelle Payer.
- *Le crime de l'Orient-express*, Agatha Christie.
- *Le buveur d'encre*, Eric Sanvoisin.

- *Frank et Joe*, de Franklin W. Dixon.
- *Mon journal intime*, Lisa Azuelos.
- *Strom*, Emmanuelle de Saint Chamas.
- *En selle*, Christine Féret-Fleury.
- *La bibliothécaire*, Gudule.
- *Bobby Pendragon*, D.J. MacHale.
- *world of warcraft*, Walter Simonson.
- *Cherub*, Robert Muchamore.
- *Ma première soirée pyjama, mon premier week end sans parents*, Nathalie Charles.
- *verte*, Marie Desplechin.
- *L'oeil du loup*, Pennac.
- *Le diable et son valet*, Anthony Horowitz.
- *Ma vie en 17 pieds*, Dominique Mainard.
- *A la course au bonheur*, Barbara Conklin.
- *Claudine de Lyon*, Marie-Christine Helgerson.
- *La famille aux petits oignons*, Jean-Philippe Arrou-Vignod.
- *Jessica et les dauphins*, Lucy Daniels.
- *La bande des cochons d'inde*, Lucy Daniels.
- *Les désastreuses aventures des orphelins Baudelaire*, Lemony Snicket.
- *Une chance pour moi*, Renaud Paris.
- *Un hanneton dans le plafond*, Martine Pouchain.
- *Vendredi ou la vie sauvage*, Michel Tournier.
- *La rivière à l'envers*, Jean-Claude Mourlevat.
- *L.O.L.A.*, Claire Mazard.
- *L'enfant à l'étoile jaune*, Armand Toupet.
- *Dominique et son chien*, R. Chaulet.
- *Les âmes vagabondes, L'appel du sang*, Stephenie Meyer.
- *tara duncan*, Sophie Audouin-Mamikonian.
- *Sissi*, Jean Des Cars.
- *Journal d'un dégonflé*, Jeff Kinney.
- *Le secret de Faith Green*, Jean-François Chabas.
- *Mistik le chat*, S.F. Said.
- *Freddy, hamster libre*, D. Reiche.
- *Mathilda*, Roald Dahl.
- *L'élan bleu*, Daniel Pinkwater.
- *Mon père; le poisson rouge*, Liliane Korb.
- *Journal d'un vampire*, Lisa-Jane Smith.
  
- Collection chair de poule.
- Le club des 5.

- Histoires vraies, vécues.
- Romans humoristiques.
- Romans sur la vie actuelle.
- Romans policiers. (cités 3 fois)

Contes :

- Les sept corbeaux, Grimm.

**Documentaires :**

- Sur les chevaux. (cité 3 fois)
- Sur les lapins.
- Sur les chiens.
- Sur les cellules.
- Sur les volcans.
- Les records des animaux.
- Sur les ovnis.
- Sur les illusions d'optique.
- Sur les tracteurs.
- J'apprends à dessiner.
- Petit manuel de dragonnerie.

Périodiques :

- Le monde du catch.
- Julie
- Géo ado

**Habitudes de lecture :**

Je lis un livre par semaine : 43 élèves.

Je lis un livre par mois : 36 élèves.

Je lis un livre par trimestre ou moins : 48 élèves.

**Fréquentation d'une bibliothèque :**

Je fréquente une bibliothèque une fois par semaine : 32 élèves.

Je fréquente une bibliothèque une fois par mois : 16 élèves.

Je fréquente une bibliothèque une fois par trimestre ou moins souvent : 70 élèves.